M. le rapporteur propose au Conseil de prendre une délibération approuvant et de rémunérer ces différents agents.

Rue du Cliquet

Un rapport de la commission de la voirie, relatif à la canalisation du gaz rue du Cliquet, au moyen d'un engagement consenti par Mme Demouville-Lecoq.

Espierre

La ville de Roubaix ayant procédé à des travaux d'amélioration du lit de l'Espierre à la frontière belge, le long de l'ancienne propriété M. Favier, formant les demandes d'indemnités ont été pour ainsi dire nulles depuis l'achèvement de ces travaux qui ont coûté à la ville de Roubaix 800 francs. M. le Maire de Roubaix fait valoir qu'il resterait à exécuter les endignements et demande à la ville de Tourcoing de contribuer dans la dépense pour sa quote-part de 399 fr. 84. Le Conseil accorde un crédit de pareille importance.

Corps des Sapeurs-Pompiers

Un décret du 10 novembre dernier a abrogé celui du 29 décembre 1875, sur l'organisation du corps des Sapeurs-Pompiers.

L'état de l'effectif actuel accuse 51 hommes, plus 3 officiers et un chirurgien-major. Prochainement il sera nécessaire de compléter 50 hommes, les volontaires devant disparaître par extinction.

C'est donc sur un effectif réel de 41 à 50 hommes qu'il y a lieu de demander un arrêté de réorganisation, c'est-à-dire pour une subdivision de compagnie dont le cadre est ainsi fixé par le décret du 10 novembre 1903.

1 lieutenant-commandant.
1 sous-lieutenant,
2 sergents,
4 caporaux,
2 tambours ou clairons,
1 chirurgien aide-major.

En dehors de ce cadre les sapeurs-pompiers volontaires conservateurs des avantages attachés aux grades qui leur ont été attribués antérieurement.

Le nouvel état de chosse supprime l'unicité cadre d'officiers, et tend du reste à substituer progressivement le personnel caserné au personnel volontaire qui, ne se recrutant plus, est appelé à disparaître. Il nous substitue fatalement à nous priver des services de trois officiers volontaires : MM. Masquilier, capitaine ; Lahousse et Gillet, lieutenants.

Quoique non officiers, ils ont rendu, il me nous paraît pas superflu de les louer ici et de rappeler que MM. Lahousse et Gillet sont officiers depuis plus de 20 ans et que M. Masquilier, entré au corps en 1852, est capitaine depuis 34 ans.

L'Administration est persuadée que le Conseil voudra se joindre à elle pour leur présenter ses vifs remerciements.

En ce qui concerne M. Masquilier nous nous proposons de demander pour lui le grade du chef de bataillon honoraire par application de l'article 44 du décret du 10 novembre 1903 qui stipule que « les anciens officiers des sapeurs-pompiers qui comptent au moins 25 ans d'ancienneté et qui ont fait constamment preuve de zèle et de dévouement peuvent être nommés par décret de M. le Président de la République chef de bataillon honoraire du dernier grade ou le grade immédiatement supérieur ».

Le conseil délibère.

Le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Tourcoing est réorganisé dans les conditions prévues par le décret du 10 novembre 1903, pour la formation d'une subdivision de 41 à 50 hommes, comprise ci-dessus.

Sous-officiers, caporaux, clairons ou tambours non casernés continueront jusqu'à extinction de jouir des avantages qui leur ont été assurés autrement.

La ville s'engage, au besoin à pourvoir pendant au moins 15 années à toutes les dépenses prévues par l'article 36 du décret du 10 novembre 1903.

Confirme le choix qu'il a fait de MM. Duvicoulombier et Mascord, conseillers municipaux pour former avec le Maire et quatre délégués de M. le Préfet, la Commission chargée de prononcer les admissions de sapeurs-pompiers.

Réception de travaux

Le Conseil homologue le procès-verbal de réception de travaux de construction de bâtiments à l'Institut Colbert, rue de Gand.

Un crédit supplémentaire de 1,600 fr. est voté.

Pétitionnaires et gratification à deux employés d'octroi

On se rappelle l'affaire de fraude d'octroi qui se produisit il y a quelques semaines au Touquet. Deux préposés d'octroi, MM. Perry et Bouchel, furent en se rapplie très malmenés par une bande d'individus cherchant à délivrer un prisonnier.

Les agents furent frappés et durent subir un repos de 15 à 20 jours et leurs vêtements furent lacérés.

Le Conseil vote à chacun une indemnité de 100 francs pour leurs vêtements et 50 à titre de gratification en y joignant ses félicitations.

Les deux agents seront cités à l'ordre du jour du personnel de l'octroi.

Cession de terrain

Le Conseil accorde le droit à signer les actes de cession avec divers propriétaires pour cession de terrains à la voie publique, rue du Levant.

☘

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le budget primitif communal pour 1904.

Le Noël des écoliers. — Aujourd'hui vendredi, les enfants des écoles maternelles, les bébés des crèches et un premier contingent d'enfants des classes primaires seront dans la joie, grâce aux libralités du Comité de la bienfaisante *Association des Dames charitables*, bénévolement secondée par notre administration municipale républicaine.

Il y aura, comme nous l'avons déjà dit, une fête de l'Arbre de Noël dans chaque école maternelle et dans les crèches, avec distribution de jouets et de vêtements.

A 3 h. 1/2, dans la superbe salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, brillamment décorée, sera donnée la représentation des séances scolaires, organisées à l'intention des enfants de nos écoles municipales.

Caisse d'Epargne de Tourcoing. — Avis. — Les bureaux de la caisse seront fermés, la Caisse et ses annexes seront fermées les Dimanche et Lundi, 27 et 28 décembre.

Les incidents de grève de la filature Baratte. — Mise en liberté par le Parquet de six ouvriers arrêtés. — Nous avons annoncé hier que la nouvelle grève des ouvriers de la filature Baratte et Cie, rue de Roubaix, avait donné lieu à la rentrée de mardi matin, à quelques incidents peu graves.

La police, qu'on l'avait vu constaté du tout, pour la bonne raison qu'elle ne se trouvait pas sur les lieux, avait reçu, en effet, des dénonciations plus ou moins sincères, et elle procédait à l'arrestation tant soit peu arbitraire de six ouvriers.

Après avoir dit que nous ne nous expliquons point ces mesures rigoureuses, complétées du fait de la mise au secret des prisonniers, nous terminerons en disant : « Attendons la décision du Parquet ».

Or, la décision du Parquet n'a c'est pas tardé ainsi.

Les six prisonniers arrêtés hier matin du jour, ont été dirigés sur la gare par une escorte composée de 22 agents de police et aide-sergents.

Aucun incident sur le parcours.

Embarqués dans le train de 8 heures 56, les prisonniers étaient remis vers 10 heures au Parquet, où, à peine arrivés, on leur donna la clef des champs.

Il n'y avait donc aucun motif à arrestation, et cette mise en liberté provisoire constitue un blâme sévère à l'adresse de notre police locale, dont l'autorité, par suite, se trouve diminuée d'autant.

C'est M. Proix, commissaire de police du fer arrondissement, qui a établi la procédure dans l'affaire, mais ce n'est pas à ce magistrat qu'il faut imputer le parti pris, la responsabilité des « restations dont, si nous sommes bien renseignés, il n'était aucunement partisan.

C'est donc à M. le Commissaire Central qu'incombe cette excessive mesure de rigueur.

Société des trompettes réunies. — La commission de cette société demande de la salle de sa réunir le vendredi 25, jour de la Noël, à 10 heures 1/2 au siège de la Société, chez M. Cardon cabaretier, Place du Moulin Fermé, pour se rendre en corps à l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), où elle exécutera à la messe de 11 heures 1/2 les morceaux suivants :

1. (Petit Noël), marche par Jules Bodin fils ; 2 (Noël) Pastorale, par Bodin — 3 (Repos près du Lac), par Bodin.

Vol. — Profitant d'une absence que fit mardi de midi à 10 heures 1/2 du soir M. Auguste Vandeputte, boucher, rue du Touquet, 19, des malfaiteurs pénétrèrent dans son domicile.

Ils prirent dans un meuble deux livrets de caisse d'épargne, l'un de la caisse de Tourcoing, l'autre de la caisse de Roubaix, un livret de mariage et une liasse de papiers de commerce.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police du 3e arrondissement.

Une affaire de faux. — Moïre, cet individu qui, du autrefois compromis dans la banqueroute frauduleuse Vanhaker, et accusé de nouveau d'avoir fabriqué de faux mandats, vient d'être renvoyé devant les Assises.

Un employé indélicat. — Nos lecteurs se souviennent qu'il y a environ deux mois, un nommé Govaert, employé chez Mme Dumay, marchand de bonneterie, 9, rue Neuve, disparaissait en emportant des obligations d'une valeur de 600 fr., qu'il avait déroba à sa patronne.

Govaert, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Coupillaud, juge d'instruction, vient d'être arrêté à Belleme.

Arrestation pour insoumission. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Jules Dupoucel, 38 ans, inscrit de la classe 1893, porté comme insoumis par le recrutement de Lille.

Dupoucel a été conduit à Lille à la disposition de l'autorité militaire.

Accidents du travail. — M. Edouard Debruyne, 43 ans, tourneur en fer chez Messieur Delfosy, constructeur, a été blessé à l'auriculaire gauche en manœuvrant une presse.

— M. Albert Massart, 27 ans, rattacheur chez Felix Desrumeaux, s'est blessé à l'index gauche avec son couteau en découpant son métier.

— M. Leopold Parmentier, 28 ans, apprêteur chez Screpel, demeurant à Wattrelos, rue de Guisnes, a se l'annulaire droit mutilé entre une poulie et sa courroie.

Distribution annuelle de draps de lits. — L'Administration municipale fait savoir que la distribution de draps de lit qui devait avoir lieu vers la Noël, sera retardée de quelques semaines, les pièces de toile n'ayant pu être livrées dans les délais prescrits, par suite des grèves d'Armentières, où le fabricant a son établissement.

Infraction à la loi des pigeons voyageurs. — En vertu de l'arrêté du 5 Thermidor, an 9, et de l'arrêté du 3 Frimaire, an 9, le nommé Arthur Lequeux, 20 ans, demeurant à Roubaix, pour manœuvre habituelle des pigeons voyageurs, a été mis en état d'arrestation.

Mendicité avec menaces. — Le police a mis en état d'arrestation le nommé Arthur Lequeux, 20 ans, demeurant à Roubaix, pour mendicité habituelle avec menaces envers autrui.

Les mêmes qui lui refusaient.

BONDUES

Grandioses manifestations laïques. — Dimanche dernier Pr. A. de l'Ecole publique tenait ses assises. A cette occasion, ensemble avait du mieux l'Association sœur du Flocon de Tourcoing.

A 3 heures arrive cette dernière, amenée de Tourcoing dans 4 voitures louées à cet effet.

Les Tourquennois font une halte au Jambon, trois poètes se sont rendus à leur rencontre. Puis on se met en ordre, on organise l'Eco-Parmier, on l'on met pied à terre. La l'Association du Flocon se place par file de 4 et défile dans les rues de la ville en chantant une magnifique marche.

Arrivée dans la cour de l'école elle entonne le Chant du Départ et un admirable chœur de circonstance qui sont applaudis par tous. On se rend à l'estrade où prennent place les Bondues adresse ses souhaits de bienvenue aux Tourquennois et M. Dupuis, le sympathique fonctionnaire, les félicite pour leur touchant esprit de solidarité laïque.

Le soir a lieu le souper des Associations. Comme on rit et comme on est joyeux ! C'est plaisir de fraterniser avec ses jeunes gens si attachés à cette cause. Le dimanche avait été mieux l'Association sœur du Flocon de Tourcoing.

A 9 heures arrive cette dernière, amenée de Tourcoing dans 4 voitures louées à cet effet.

Les Tourquennois font une halte au Jambon, trois poètes se sont rendus à leur rencontre. Puis on se met en ordre, on organise l'Eco-Parmier, on l'on met pied à terre. La l'Association du Flocon se place par file de 4 et défile dans les rues de la ville en chantant une magnifique marche.

Arrivée dans la cour de l'école elle entonne le Chant du Départ et un admirable chœur de circonstance qui sont applaudis par tous. On se rend à l'estrade où prennent place les Bondues adresse ses souhaits de bienvenue aux Tourquennois et M. Dupuis, le sympathique fonctionnaire, les félicite pour leur touchant esprit de solidarité laïque.

Le soir a lieu le souper des Associations. Comme on rit et comme on est joyeux ! C'est plaisir de fraterniser avec ses jeunes gens si attachés à cette cause. Le dimanche avait été mieux l'Association sœur du Flocon de Tourcoing.

Au café on rivalise de gaîté. Chacun y va de sa petite chansonnette. On applaudit le célèbre Gérard et l'illustre Vanrissel, le sympathique Paris, représentant de l'Association, les sans paroles et inimitables Florent, Doeche et Mégry, de Tourcoing. A. Guilbert, J. Holin, M. Delsoperre, J. Dubreuil, H. Schmitt et Henri Desquinet, de Bondues.

Puis c'est la série des toasts portés par MM. Boulliez, directeur de l'Association, instituteur, à Tourcoing ; M. Boulanger, instituteur à Bondues. Tous se plaisent à louer hautement l'esprit de solidarité qui anime l'Association du Flocon en venant rire, lutter, s'amuser et causer à Bondues.

Après avoir été salué « A Ma Campagne », M. Constant Prouvost, le vétéran de la démocratie bondueise, l'Association retourne heureuse à Tourcoing.

En résumé.... N'oublions pas d'adresser des vifs remerciements à M. Dupuis, directeur de l'Ecole, notre si gracieuse camaraderie et à ses échansons aux sérieux ou délicats bicops, Georges et Arthur Desquinet.

En réalité grande et inoubliable journée qui laissera les Tourquennois et les restera longtemps gravée dans la cour Bondueis.

CYCLING. — L'Association des Anciens élèves de l'école laïque tient dimanche dernier à la mémoire de son président honoraire, M. Bouchez, ancien directeur de l'école. A cette occasion, elle donna une conférence avec le gracieux concours de M. le Docteur Delcroix. L'éminent conférencier traita la question de la « Loi Falloux ». Après avoir montré l'œuvre désastreuse de l'ancien régime, il a montré que le gouvernement nouvelle, qui a fait de l'Etat, de l'Eglise, il examine la Loi Falloux, loi d'oppression plutôt que de liberté, lentement qu'il fait abolir. L'enfant a le droit entier respecté dans sa conscience, il est le bien de l'Etat et le droit pour l'Etat de créer un régime national d'éducation qui assure ce respect. de ces droits. Le conférencier a démontré que l'école rationelle et laïque. Ce régime national d'éducation est le seul moyen de former des citoyens éclairés et fermes, d'établir et de maintenir la paix et la prospérité de la France.

Un nombreux auditoire applaudit vigoureusement. M. le docteur Debièvre, dont la magnifique conférence laissera à Cysoing un long et précieux souvenir.

Nota. — Les numéros gagnants de la tombola ont été précédemment publiés. Les porteurs, inventeurs sont priés de réclamer leurs lots à l'école des garçons jusqu'au 10 janvier, date dès passée, les lots non retirés seront remis à l'oeuvre.

Une femme écrasée par le chemin de fer à Marcq-en-Barœul. — Dans la soirée de mercredi, un accident mortel s'est produit, où, à peine arrivés, on leur donna la clef des champs.

Il n'y avait donc aucun motif à arrestation, et cette mise en liberté provisoire constitue un blâme sévère à l'adresse de notre police locale, dont l'autorité, par suite, se trouve diminuée d'autant.

C'est M. Proix, commissaire de police du fer arrondissement, qui a établi la procédure dans l'affaire, mais ce n'est pas à ce magistrat qu'il faut imputer le parti pris, la responsabilité des « restations dont, si nous sommes bien renseignés, il n'était aucunement partisan.

C'est donc à M. le Commissaire Central qu'incombe cette excessive mesure de rigueur.

Elle demeurait le depuis quelques mois, quand sa fille, Joanne, âgée de vingt ans à peine, mariée.

Les facultés mentales de Mme Demay, ébranlées déjà par la maladie qu'elle avait contractée, s'affaiblit à un tel point qu'on fut la nécessité de la placer dans une maison de santé à Marcq-en-Barœul.

Arrivée au passage à niveau, elle ouvrit le portillon, et au lieu de traverser immédiate ment les voies, elle se dirigea vers le train.

Elle avait à peine fait quelques mètres, quand le train 325, allant vers Calais, arriva. Projetée sur le sol, elle eut deux jambes rendant angoisses, la jambe droite fut sectionnée au-dessus du genou, le pied gauche coupé à la cheville.

M. Dumay, qui avait constaté la disparition de sa femme, se mit à sa recherche en compagnie de sa fille Germaine.

Ils ne tardèrent pas à la retrouver. Malgré les horribles blessures, elle vivait encore. Elle dit à son abandonné, Mme Dumay eut encore la force de se hisser sur le talus longeant la voie, donnant des cris de douleur inouïs et suppliant qu'on voulut bien mettre un terme à ses souffrances.

M. Dumay transporta immédiatement sa femme à son domicile où M. le docteur Cuvillier tiens vint procéder à l'amputation des membres atteints.

L'état de Mme Dumay est très grave et l'on craint des suites mortelles.

LANNOY

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni mardi soir, à 8 heures, sous la présidence de M. Joly, maire.

Après des questions de moins importance, le Conseil s'occupe des tramways.

M. le Maire examine les revendications qui ont été apportées par les intéressés à la réunion qui eut lieu au Café de l'Hôtel-de-Ville, et par une lettre de cette ville qui lui a été adressée, jeudi dernier. Nous avons déjà fait connaître les réclamations formulées par les abonnés, entr'autres la demande de création d'un abonnement spécial pour une ligne (de la gare du Nord à Lannoy), au prix de 0 fr. 50 en tre classe et de 0 fr. 30 en 2e classe.

Il est vrai que cet abonnement ne satisfait point les justes revendications, et il donne lecture d'une proposition qui est faite par la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing :

« Le Conseil d'administration des tramways de Roubaix-Tourcoing a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration préfectorale, le projet de tarifs spéciaux, si-après :

« Billets simples : De la gare au bureau d'octroi : 0 fr. 05 en 3e classe, 0 fr. 10 — de la gare de Roubaix à Lannoy : en 1re classe, 0.30 ; en 2e cl., 0.15 ; de Roubaix au tramway urbain : en 1re classe, 0 fr. 20 ; en 2e classe, 0.10 — Abonnements pour le trajet de Roubaix entier : en 1re classe, 18 fr. 75 ; en 2e cl., 11 fr. 25 — Abonnements scolaires au trajet de Roubaix entier : en 1re cl., 7 fr. ; en 2e classe, 4 fr. 50. »

M. Joly, maire, propose au Conseil d'accepter ces nouvelles propositions de tarifs. Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à huit heures et demie.

Une magnifique fête laïque. — C'est dimanche qu'a eu lieu le grand concert annuel offert aux deux frères fondateurs, bienfaiteurs, amis et à leurs familles, par l'Association des anciennes de l'école laïque. Disons de suite, que ce concert a eu un succès sans précédent. On peut sans exagérer avoir 400 à 500 membres des parents qui se pressaient dans la salle de l'Hôtel de Ville, pour jouir de la charmante soirée, comprenant les nombreux artistes distingués qui chaque année ont obtenu un énorme succès.

Nous ne pouvons énumérer la nombreuse assistance M. le maire de Lannoy ; M. l'adjoint au maire, MM. Delsdérière, Détrémieux, Dancette, Vervisch et Apprédéric, conseillers municipaux. MM. les instituteurs et institutrices de Lannoy et des environs et un grand nombre de fonctionnaires et amis de l'école laïque. Nous n'oublierons jamais ce dévoûts, pas nous n'adressions pas nos félicitations au gracieux et sympathique directeur, qui étaient par leurs chatoyantes toilettes une note à la fois gaie et élégante. Quelles reçoivent nos hommages !...

Le Concert. — C'est l'Orphéon qui fait l'ouverture sous l'habile direction autoriste de M. C. Duplingue, chef. Il exécute d'une façon irréprochable « Soir d'Etés » et les « Pêcheurs Bretons ». Ce dernier morceau reçoit, malgré les nombreuses difficultés qu'on y rencontre, d'une façon admirable, soulève de frénétiques applaudissements. Il y a quelque temps, le vénérant MM. L. Masson et Verriest, qui ont exécuté d'une façon digne d'éloges 2 duos pour clarinettes.

Quelque se modestie s'y oppose, nous ne pouvons nous empêcher de féliciter chaleureusement MM. Bouillez, directeur de l'Association, instituteur, à Tourcoing ; M. Boulanger, instituteur à Bondues. Tous se plaisent à louer hautement l'esprit de solidarité qui anime l'Association du Flocon en venant rire, lutter, s'amuser et causer à Bondues.

Après avoir été salué « A Ma Campagne », M. Constant Prouvost, le vétéran de la démocratie bondueise, l'Association retourne heureuse à Tourcoing.

En résumé.... N'oublions pas d'adresser des vifs remerciements à M. Dupuis, directeur de l'Ecole, notre si gracieuse camaraderie et à ses échansons aux sérieux ou délicats bicops, Georges et Arthur Desquinet.

En réalité grande et inoubliable journée qui laissera les Tourquennois et les restera longtemps gravée dans la cour Bondueis.

CYSOING. — L'Association des Anciens élèves de l'école laïque tient dimanche dernier à la mémoire de son président honoraire, M. Bouchez, ancien directeur de l'école. A cette occasion, elle donna une conférence avec le gracieux concours de M. le Docteur Delcroix. L'éminent conférencier traita la question de la « Loi Falloux ». Après avoir montré l'œuvre désastreuse gouvernement nouvelle, qui a fait de l'Etat, de l'Eglise, il examine la Loi Falloux, loi d'oppression plutôt que de liberté, lentement qu'il fait abolir. L'enfant a le droit entier respecté dans sa conscience, il est le bien de l'Etat et le droit pour l'Etat de créer un régime national d'éducation qui assure ce respect. de ces droits. Le conférencier a démontré que l'école rationelle et laïque. Ce régime national d'éducation est le seul moyen de former des citoyens éclairés et fermes, d'établir et de maintenir la paix et la prospérité de la France.

Un nombreux auditoire applaudit vigoureusement. M. le docteur Debièvre, dont la magnifique conférence laissera à Cysoing un long et précieux souvenir.

Nota. — Les numéros gagnants de la tombola ont été précédemment publiés. Les porteurs, inventeurs sont priés de réclamer leurs lots à l'école des garçons jusqu'au 10 janvier, date dès passée, les lots non retirés seront remis à l'oeuvre.

En outre, dans cette mise-ve il leur dit quelles sont ses intentions.

Il déclare qu'il se rendra à Paris pour y chercher du travail.

— Si je ne trouve point là de quoi vivre, continue-t-il, j'irai plus loin, en Afrique, s'il le faut.

Quand à la police, ajoute-t-il, je ferai mon possible pour le dépister et bien malin sera le policier qui découvrira le lieu de ma retraite.

Il déclare également que, s'il ne réussit pas, il mettra fin à ses jours.

En attendant que ce jeune homme, dont l'esprit semble avoir été faussé par des récits sinistres, prépare son départ, Mme Dumay, malade, jugé d'instruction, chargé d'instruire cette affaire, a envoyé des mandats d'arrêt dans tous les ports d'embarquement.

FINANCES

Paris, le 23 décembre 1903.

Le marché qui, malgré des nouvelles moins favorables, avait débuté en nouvelle hausse, n'a pas tenu à réactionnaire et la séance et la clôture s'effectue moins bien et de façon irrégulière.

Notre Rente ouvre à 96.01 pour finir à 97.55 contre 97.92 hier.

Parmi les Fonds étrangers, l'Extérieure progresse à 80.22 après 80.30 la veille et 80.20 la veille.

Bonne tenue des Etablissements de crédit, principalement du Crédit Lyonnais, qui s'avance de 1.144 1.

En valeurs industrielles le Rio s'alourdit à 1.520 fr. Suez 4.115 fr. Les valeurs de traction sont en hausse. Les valeurs russes restent peu. Mines d'Or dans leurs cours de la veille.

Au compartiment de Banque, signalons la reprise à 250 fr. des actions du Crédit Canadien, première hypothèque sur la ligne Moncda-Grenade. Le Dunlop Oil est faible et tombe à 7. 75. La Société nouvelle des Manganèses de Portobelo s'inscrit à 254 fr.

L'action des Mines de Fillols est en hausse à 247 fr., sur le développement de ses opérations, qui est la conséquence de l'augmentation de son capital.

Chemins Français irréguliers.

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui prennent quotidien et régulier de l'excellent

APÉRITIF BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **Vieux Vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et uniquement recommandé par les Celébrités médicales.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Marchands de Vins.

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES**.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de la 2e région

Séance du 23 décembre

Vache Félix, soldat de 2e classe, 43e régiment d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix, trois mois de prison.

Cartier Alphonse, soldat de 2e cl., 43e régiment d'infanterie. Outrages par paroles envers un supérieur en dehors du service, quinze jours de prison.

Coeuret Auguste, soldat de 2e cl., 127e régiment d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix, trois mois de prison.

Poisson Antoine, soldat de 2e cl., 127e régiment d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix, trois mois de prison.

Brouilly Léon-Joseph, 2e sapeur mineur. 3e régiment du génie. Désertion à l'intérieur en temps de paix, un mois prison.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 23 décembre

Procès de presse. — M. Sonneville, de Bondues, poursuit le *Réveil du Nord* pour diffamation et injures, à l'occasion d'un article paru dans le n° de ce journal du 6 septembre 1903 et dans lequel il était parlé d'un incendie.

M. Brackers-d'Hugo se présentait pour la partie civile. Me Rejat pour le *Réveil*.

Le tribunal, après un assez long délibéré, a condamné M. J. Callamé, gérant du *Réveil du Nord*, en 50 fr. d'amende, 50 fr. de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement dans la première page du journal condamné, au premier jour de l'expiration des délais d'appel, à peine de 5 fr. d'amende par jour de retard.

Tribunal civil de Lille

Adjudications du 23 décembre 1903

Lille. — Rue de la Halle, 29, maison, mise à prix 1000 fr. Adjugée 2025 à Me Dumortier.

— Même rue, 37, maison, mise à prix 1000 fr. Adjugée 2010 à Me Dumortier.

Rue de Tout, 8, maison à usage d'estaminet, maison au fond de la cour, 7 hangars ; le droit au bail du dites constructions, mise à prix 10 fr. Adjugée 2500 fr. à Me Godron.

Bouvines. — Maison à usage de cabaret, au pavé, et 6 ares de terre, mise à prix 1750 fr. par suite de surenchère, Adjugée 2050 à Me Romeuf.

CHRONIQUE DES SPORTS

LA LUTTE

Le championnat du Nord de lutte a commencé samedi soir à la salle d'Armes, rue de Meun, 75, à Tourcoing. Voici les résultats des luttes dimanisatoires de la première série : Reynard tombe Dutheil par un tiers-nelé en deux minutes ; Gaspard ne se présentant pas, Marescaux est déclaré vainqueur ; Coudeuys Pierre de Roubaix tombe Gustave la mécanicien par un ceinture-nelé de tête à terre en 18 m. 30 s. ; Plomb Joseph tombe Dutheil Jules en 3 m. 20 s. par une prise d'épaule ; Dewedt est déclaré vainqueur de Castelain qui ne se présente pas ; Gyysel Gustave tombe Deschamps en 4 m. 5 s. par un ceinture-nelé de tête à terre ; Dutheil Gustave tombe avec beaucoup de difficulté Castel, par un ramassement de tête en 4 m. 12 s.

— Voici les résultats de la deuxième journée du championnat qui a eu lieu dimanche :

Plomb tombe Dutheil Joseph en 3 minutes, par un pont écrasé — Reynard tombe Marescaux en 3 minutes 15 sec. par un tour de hanche en tête — Goulenys, de Roubaix, tombe Gyssel en 17 min. 35, par une ceinture arrière — Dewedt tombe Deschamps par un ramassement de tête à terre, en 20 secondes — Gustave le Mécanicien, tombe Mestagh en 3 min. par un ramassement de bras.

— Vendredi jour de Noël, demi-finales. Voici le programme des luttes :

Plomb et Dewedt, Dutheil et Gyssel. Staes et Mestagh, Deschamps et Dulplaque, Reynard et Dewedt, Gustave le Mécanicien et Marescaux.

Prix des places : 0.30. La séance commencera à 5 h. 1/2 précises.

FOOT-BALL

Le Racing-Club de France à Roubaix

Le jour de Noël il y aura du Sport sur le terrain de Beaumont, le Racing Club de France sera de venir les Bleuets rencontrer avec les équipes 1 et seconde fois cette année le dépêchement avec la troisième équipe qui jouera à 10 h. 1/2, l'équipe II à 1 heure et l'équipe I à 2 heures 1/2. Il est très intéressant de voir surtout comment se comporteront l'équipe I du R. C. R. contre le team parisien qui s'annonce plus terrible que jamais.

Les deux clubs ont à cour [illegible] laisser battre. Aussi peut-on certifier qu'un public nombreux se pressera autour des barrières à l'entrée du Beaumont pour applaudir aux efforts que feront chaque camp pour sortir vainqueur de cette rencontre.

Le Rowing-Club de France aura à cour de prendre une revanche sur le Racing-Club qui avait infligeant les roubaisiens l'année dernière et cet dernier s'efforceront de montrer qu'ils sont toujours les mêmes.

Inutile de revenir sur le team roubaisien que tous les lecteurs du Sportsman connaissent. Dans le team parisien dont nous donnerons demain la composition exacte le goal Keper T. Kindt est à signaler par ses arrêts sûrs. Arphel, le fin détenteur et arrière impeccable qui fait avec Matthey une défense difficile à tromper, rendront la tâche difficile à la ligne d'attaque roubaisienne.

En somme, des deux côtés il y aura l'équipe des grands jours et nul doute que ce match sera des plus intéressants.

Au Stade Roubaisien

Les équipiers juniors du second du Stade S. sont priés de bien vouloir être présents, vendredi matin, jour de Noël, à 9 h. 1/2, sur le terrain du Beaumont.

Il sera joué un match entre la 1re et la 2e équipe.

Les équipiers 3, 4 et 5 s'entraîneront à partir de 8 heures.

Course au Clocher

Le Stade Roubaisien organise pour vendredi jour de la Noël, une course au clocher réservée à ses membres.

Le départ aura lieu à huit heures précises du matin.

Starter, M. A. Lepers ; Juge à l'arrivée, M. L. Hoyez ; Contrôleurs au parcours, MM. Martens, J. Luc, Lestienne ; Contrôleurs volants, MM. R. Toulet, H. Dupont.

Le départ et l'arrivée auront lieu au vertige.

Ce nombreux prix seront distribués aux vainqueurs.

H. D.

Jeunesse Sportive Tourquennoise

Dimanche dernier, l'équipe mixte du Club Sportif a battu le 2e équipe de la J. S. T. par 3 buts à 0, malgré le bon système de garder du but de cette société.

Vendredi prochain, à deux heures et demie, entraînement obligatoire pour tous les membres, seront considérés comme ne faisant plus partie de la société.

Club Moderne (section sportive)

Le match qui a eu lieu dimanche sur le terrain du Club Sportif de Tourcoing, entre les deux équipes de Cercles Sportifs du Club Moderne, s'est terminé par la victoire de C. M. par 2 buts à 1.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix (place aux Archimède et Richard-Lenoir). — Direction Louis Couvreur. Matinée à 2 h. 1/2 ; Soirée à 8 h. 1/4. Vendredi, 25 décembre, jour de Noël, grande soirée populaire offerte à Bien généreux public de Roubaix. Prix réduits.

LE PETIT JACQUES

Drame en 9 tableaux de M. William Busnach, tiré du roman de Jules Claretie

LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de Audran

Places publiques, 3 fr. 2 ; loges de face, 3 ; loges de côtés, 2.50 ; orchestre, 1 ; parquet, 1.25 ; fauteuils de 1 parquet, 1.50 ; 2 parquet, 1.25.

— Dimanche 27 décembre, bureau à 5 h. 1/2 ; rideau à 8 h., représentation extraordinaire ; tout le prix à toutes places.

LA TOUR DE NESLE

Drame en cinq actes et dix tableaux, de MM. A. Dumas et P. Gallotti

MISS HELYETT

Opéra-comique en 3 actes de M. Boucheron, Musique de Audran

VILLE DE TOURCOING

Théâtre Municipal de Tourcoing (Place Lavoisier). — Direction Bouchez. Matinée à 2 h. 1/2. Rideau à 3 h. 1/2. (Matinée). — Vendredi 25 décembre, à Représentation des Fêtes de Noël, offertes par la Direction du Théâtre de Tourcoing, 50 MM. Rez-3 Belgique et Lion Mahon, apparaîtront chacun les 15 jours de Noël, les pigeonnier.

Au même local, le Cercle 3 et Pierre Parmentier, 3 et 4 Rue, se concourent Albert le Bon, 17 avril, pour l'ouverture des Deux Rues Roubaix aux.

Savon de la Ménagère économe, blanchit, parfume, conserve le Linge, les Laines et les Flanelles.
VICTOR VAISSIER, Créateur des Savons des Princes du Congo, Princesse Nakoko, Paris-Ménage.
Membre du Jury, Hors Concours, Classe 87, Produits hygiéniques, Exposition universelle de Paris 1900.

L'estomac de Louis XIV

A en croire les mémoires de la Princesse palatine, Louis XIV fut un gourmand sans pareil. Si nous en croyons le rédacteur d'illustre ouvrage, *Journal des médecins du Roi*, nous y lisons : *La roi, fatigué et trouvé, s'est contenté de manger gras le sandrelé et soulut qu'on ne lui apportât dîner que des crottes mitonnées, un potage aux pigeons, et trois poulets rôtis, et le sôlé de bouillon, pour le trouver du pain.* Le petit déjeuner de maître ne serait certainement pas à la portée de bien des estomacs modernes ; il nous laisse rêveur, et beaucoup sont réduits à la diète lactée.

Le prodigieux remède de l'estomac, les pilules Pink, cacher le bien, permettent de retrouver l'appétit et avoir de bonnes digestions. Elles ne rendront pas un estomac débile, capable d'absorber sans inconvénient du jour au lendemain, un menu gastro-gastique, mais elles lui permettront d'absorber et d'assimiler sans douleur, avec profit, une nourriture aisée et raisonnable. Les excellents résultats obtenus par les pilules Pink méritent clairement de la lettre que nous publions ci-dessous : nous prénons cette lettre au hasard parmi les milliers d'attestations qu'envoient les personnes guéries de l'estomac par les pilules Pink.

Une propriétaire d'Ablon (Calvados), Mademe Eudes, Léontine, demeurant route des Vaux, écrit :

« Je n'ai jamais eu un bien bon estomac et j'ai si beaucoup souffert, principalement de mal d'âge de 19 ans ; j'en ai actuellement 29. Je vous dirai que je ne mangeais que très rarement, et que depuis bien longtemps, il m'était impossible de manger le matin. La nourriture me restait sur l'estomac, je mettais un temps infini pour digérer. Pendant toute la digestion, j'étais congestionnée, j'avais une soif ardente, une sensation de brûlure au creux de l'estomac, des migraines et des nausées. Parfois cela se terminait par des vomissements. Avant les repas, j'avais pendant près d'une heure des tiraillements.

Cette maladie qui m'a duré si longtemps m'avait considérablement affaiblie. A ces souffrances, il fallait ajouter des palpitations de l'endoss, perte des forces, teint pâle, étourdissements fréquents, sommeil agité, rêves, cauchemars, pleurs et mains glacés. Aucun médicament ne m'avait soulagée, je ne savais quoi faire, j'étais découragée, lorsque la vie plusieurs guérisons obtenues par les pilules Pink publiées par les journaux. Je fis avec ces pilules une dernière tentative. J'avoue qu'elle a été convaincue du bienfait que les pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. Elles m'ont rendu l'appétit, les forces, les couleurs et un bon sommeil. »

Il y a des milliers de personnes dans ce monde, qui ont les yeux éteints, la démarche languissante, qui se mettent à table et sont empoisonnés par la nourriture. Ils n'ont aucun goût. Ils sont heureux quand ils peuvent dormir et ce n'est pas toujours le cas. Neuf fois sur dix cette constatation de la vie est due à des maux d'estomac.

Les maux d'estomac sont guéris par les Pilules Pink, la guérison est permanente, elle est due à ce que les pilules Pink agissent grâce aux propriétés qu'elles ont, de régénérer le sang, de le renouveler. Par la même raison, elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, les maux de tête, les palpitations, les douleurs de dents, les rhumatismes, les névralgies, les suites de grippe, les douleurs de dos, les douleurs de reins, les douleurs de la vessie, les douleurs de l'estomac, les douleurs de la matrice, les douleurs de la vessie, les douleurs de l'estomac, les douleurs de la matrice, les douleurs de la vessie, les douleurs de l'estomac, les douleurs de la matrice, les